

Commune de MARCELLUS

Séance du Conseil Municipal du 13 Avril 2012

Convocation du 10 Avril 2012

La séance du conseil municipal du 6 avril 2012 ayant été ajournée par manque du quorum, Une nouvelle convocation a été envoyée aux élus.

Présents : DERC Jean-Claude, TRESSOS Francis, BERTOLO Christiane, DIO Bernard, GUYARD Françoise, MIRAMBET Sébastien, CAUBET Yannick, DAGUERRE Françoise, COMMENY Alain, LOUBET Nathalie.

Absents et excusés : PONS Denis (pouvoir DERC Jean-Claude), REYNAUD Bernard (pouvoir à DIO Bernard), CUCCHI Max (pouvoir à GUYARD Françoise), GAJAC Sandrine.

Secrétaire de séance : Christiane BERTOLO.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 12 : renouvellement convention ACTES pour 3 ans.

La convention de dématérialisation signée entre la commune et la préfecture venant à échéance le 31 mai 2012, il convient de la renouveler pour une durée de 3 ans. A cela s'ajoute la dématérialisation des documents budgétaires à compter de 2014.

Le conseil municipal accepte de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 13 : vote des trois taxes locales 2012.

M. le Maire présente les taux de 2011. Suite à la fusion de la Communauté de Communes du Trec et de la Gupie à VGA, les taux ménages appliqués par VGA sont revus et augmentés : T.H. : 9,96 % (9,64 %), TFNB : 12,26 % (4,15 %). Afin de compenser cette augmentation il est proposé aux communes de baisse leur taux de TFNB de 8,11 point afin de ne pas alourdir d'avantage la contribution des administrés. Cette perte financière pour la commune sera compensée par VGA. Après calcul le taux de la TFNB communale serait de 77,58 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux suivants : T.H. : 8,87 %, T.F. : 18,59 %, T.F.N.B. : 77,58 %.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 14 : vote du budget primitif 2012.

M. le Maire présente le budget préparé : Fonctionnement : Dépenses/Recette : 732 252 €
Investissement : Dépenses/Recettes : 463 628 €

- Délibération n° 15 : Amortissement subvention centre de secours de Cocumont.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la réunion du 30 avril 2010 la décision de subventionner la construction du centre de Secours de Cocumont a été votée. Cette subvention est étalée sur trois ans. S'agissant d'un investissement non communal, il convient d'appliquer un amortissement. M. le Maire propose un amortissement annuel de chaque somme allouée. Le conseil municipal accepte cet amortissement.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 16 : convention de passage avec Mme Arlette Tressos.

Suite à la convention d'utilisation d'une partie du chemin rural « A Baros » par M. François Frecchiami, fermier, M. le Maire a demandé à Mme Arlette Tressos une autorisation de passage sur la parcelle section AD n° 42 afin de rétablir un accès audit chemin rural.

La durée de cette autorisation est équivalente à la durée de la convention signée entre la commune et M. François Frecchiami.

M. Tressos étant sorti de la salle, le conseil municipal accepte cette demande et autorise M. le Maire à établir la convention.

V - Questions diverses :

- **ASMC** : Demande pour le tournoi des 27 et 28 Mai d'offrir deux coupes.

- **Désherbage** : semaine 22 et 23 (mars)

Les accotements en mai

Le passage complet en octobre.

Goudronnage : n° 6, n° 8 et VC 103.

- **VGA** : Enquête Jeunesse et Territoires.

Françoise Guyard a été désignée comme référent sur la commune. Elle propose de faire une réunion avec les élus. Convoquer les élus le mercredi 25 avril à 20h30 avec les documents remplis.

V.G.A. : BP fonctionnement : 41 269 661,56 €, Investissement : 18 990 512,86 €

- **Syndicat d'Irrigation** : Le Maire fait le compte rendu :

Le prix de l'eau subit une augmentation de 10 % soit le m³ passe de 0,09 à 0,11 €.

L'abonnement pour une borne de 10 m³ est de 519,25 € H.T. et pour une borne de 5 m³ de 210,12 € H.T.

- **Syndicat d'Eau Potable** : M. le Maire présente :

C.A. Assainissement : Fonctionnement : Dépenses : 114 715,35, Recettes : 266 741,15, solde + 152 025,80 €

Investissement : Dépenses : 548 508,32, Recettes : 275 737,16 ; Solde – 272 771,16 €

Résultat : - 120 745,36 € (Il était en – de 500 000 € il y a 3 ans).

C.A. Eau Potable : Fonctionnement : Dépenses : 195 089,17 €, Recettes : 636 896,81 €, solde 441 807,64 €

Investissement : Dépenses : 498 832,82 €, Recettes : 494 531,24 €, solde : 4 401,58 €.

Budget 2012 :

Assainissement : fonctionnement : dépenses/recettes : 231 704 €

Investissement : dépenses/Recettes : 492 181 €

Eau potable : Fonctionnement : dépenses : 744 576 €, recettes : 857 077 €, solde en plus de 112 501 €.

Investissement : dépenses/recettes : 461 728 €

M. le Maire informe conseil municipal que suite à la lettre de Monseigneur l'Evêque d'Agen, une visite pastorale a lieu sur la commune de 27 avril à 9h40. M. le Maire indique que les élus sont invités à une rencontre à la salle des Genêts à Fourques le jeudi 26 avril à 18h30.

Tour de garde des élections :

8h à 12h00 : Derc, Dio, Reynaud, Tressos (assesseur), Cucchi (assesseur), Commeny, Daguerre Françoise (secrétaire).

12h00 à 15h00 : Bertolo, Caubet, Gajac.

15h00 à 18h00 : Derc, Tressos, Cucchi, Guyard, Bertolo, Pons.

M. Tressos fait le compte rendu du SIVU Chenil de Caubeyres.

Pour l'inauguration du 30 Juin, le traiteur M. Lajugie est retenu pour l'apéritif et le repas. Le conseil municipal demande quelle est la proposition pour les enfants. M. le Maire répond qu'il va voir cela avec le traiteur.

M. Caubet informe le conseil municipal que les enfants ne sont pas contents avec un chauffeur de bus. Il y aurait eu des problèmes de correspondance suite à des retards.

M. le Maire répond que le dossier a été traité.

La séance est levée à 23h40.

N° délibération	OBJET	N° page
12	Renouvellement convention de dématérialisation des ACTES	11
13	Vote des trois taxes locales 2012	11
14	Vote du budget primitif 2012	11
15	Amortissement subvention allouée au centre de secours de Cocumont	11
16	Convention autorisation de passage avec Mme Tressos Arlette	11